

LE SÉNAT

Le jeudi 4 janvier 1973

OUVERTURE DE LA PREMIÈRE SESSION DE LA VINGT-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Le Parlement ayant été, par proclamation, convoqué pour l'expédition des affaires aujourd'hui.

La séance du Sénat est ouverte à 9 h 45 du matin.

LE PRÉSIDENT DU SÉNAT

LECTURE DE LA COMMISSION NOMMANT L'HONORABLE MURIEL MCQUEEN FERGUSON

L'honorable Muriel McQueen Fergusson se lève du fauteuil du greffier et dit: Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de vous informer qu'en vertu d'une commission émise sous le Grand Sceau, j'ai été nommée Président du Sénat.

(Le greffier donne lecture de ladite commission.)

Son Honneur le Président, accompagné de l'honorable Paul Martin, C.P., et de l'honorable Jacques Flynn, C.P., et précédé du gentilhomme huissier de la verge noire, prend place au fauteuil au pied du trône.

Prière.

COMMUNICATION DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

[Traduction]

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, j'ai reçu la communication suivante:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

OTTAWA

le 4 janvier 1973

Madame,

Je suis chargé de vous informer que le très honorable Gerald Fauteux, C.P., juge en chef du Canada, en sa qualité de suppléant du Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat aujourd'hui le jeudi 4 janvier 1973, à 10h30 du matin, pour ouvrir la première session de la vingt-neuvième législature du Canada.

Veuillez agréer,
Madame,

l'assurance de ma haute considération.
Le secrétaire administratif du Gouverneur général,

Le brigadier général,
André Garneau.

Son Honneur le Président du Sénat,

Ottawa.

NOUVEAUX SÉNATEURS

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de vous informer que le greffier a reçu du registraire général du Canada les certificats établissant que les personnes suivantes ont été appelées au Sénat:

L'honorable Martial Asselin, C.P.

L'honorable Arthur Laing, C.P.

Madame Joan Neiman.

PRÉSENTATION DES NOUVEAUX SÉNATEURS

Son Honneur le Président informe le Sénat que des sénateurs attendent à la porte pour être présentés.

Les honorables sénateurs suivants sont présentés, puis remettent les brefs de Sa Majesté les appelant au Sénat. Le greffier donne alors lecture desdits brefs, puis les sénateurs, en présence du greffier, prêtent le serment prescrit par la loi et prennent leur siège:

L'honorable Martial Asselin, C.P., de La Malbaie (P.Q.), présenté par l'honorable Jacques Flynn, C.P., et l'honorable Josie D. Quart.

L'honorable Arthur Laing, C.P., de la ville de Vancouver (Colombie-Britannique), présenté par l'honorable Paul Martin, C.P., et l'honorable John Nichol.

L'honorable Joan Neiman, township de Caledon (Ontario), présentée par l'honorable Paul Martin, C.P., et l'honorable Richard J. Stanbury.

Son Honneur le Président informe le Sénat que chacun des sénateurs susmentionnés a prononcé la déclaration de qualification et y a souscrit, comme l'exige l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, en présence du greffier du Sénat, commissaire chargé de recevoir ladite déclaration et d'en être témoin.

(Le Sénat s'ajourne à loisir à 10h15 du matin.)

• (1000)

A 10h30, le Sénat reprend sa séance, puis s'ajourne en attendant l'arrivée du très honorable suppléant du Gouverneur général.

Le très honorable Gerald Fauteux, C.P., suppléant de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu au Sénat et ayant pris place sur le trône.

Son Honneur le Président ordonne au gentilhomme huissier de la verge noire d'aller informer la Chambre des communes que c'est le désir du très honorable suppléant du Gouverneur général qu'elle se rende immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des communes étant arrivée,